



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Mission de contrôle technique pour les travaux de construction d'une maison d'assistantes maternelles sur la commune de Laz

1. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de LAZ
Madame la Maire de Laz
48, Grand'Rue
29520 LAZ
Tél : 02.98.26.83.21
Courriel : mairie.laz@wanadoo.fr
marches@haute-cornouaille.bzh

Numéro SIRET : 2129 01227 000 75

2. Procédure de passation :

Marché de services, selon la procédure adaptée soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R.2123-1 1° du Code de la Commande Publique.

3. Objet du marché :

Mission de contrôle technique pour les travaux de construction d'une maison d'assistantes maternelles sur la commune de Laz

4. Type et forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

5. Décomposition de la consultation :

Il n'est pas prévu de décomposition en lots.

6. Lieu d'exécution de la prestation :

Rue de Roudouallec
29390 Laz

7. Durée du marché :

L'exécution des prestations débute à compter de la notification du marché.
Date prévisionnelle : Le 28 Novembre 2022

8. Délai de validité des offres 5 mois

9. Prestations Supplémentaires éventuelles (PSE) - Variantes

PSE : Sans objet Variantes : Sans objet

10. Modalité d'obtention des dossiers :

Le dossier est téléchargeable gratuitement à l'adresse suivante :
<https://www.megalix.bretagne.bzh/>

Référence de la consultation : **2022_LAZ_MAPA_011**

11. Date limite de réception des offres :

Le Lundi 21 Novembre 2022 à 12h00 – par voie électronique uniquement

12. Justifications à produire :

Déclarations et attestations détaillées dans le Règlement de Consultation.

13. Critères d'attribution :

Prix : 60 %

Valeur technique de l'offre : 40 %

Détaillés dans le règlement de la consultation

14. Renseignements d'ordre administratif et technique :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante :

<https://www.megalis.bretagne.bzh/>

15. Date d'envoi de l'avis à la publication : Le jeudi 10 novembre 2022

16. Procédure de recours :

Le tribunal territorialement compétent est le tribunal administratif de Rennes.

En cas de difficultés survenant lors de la procédure de passation, l'organe chargé de jouer le rôle de médiateur est le Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends ou litiges relatifs aux marchés publics de Nantes.